



# Quelle eau buvez vous ?

## Unité de Distribution LABESSERETTE

Bilan 2015

### Gestionnaires

#### Maître d'ouvrage

MAIRIE DE LABESSERETTE

#### Exploitant

SAUR

### Ressources

#### Vous êtes alimentés par 3 captages

##### ◆ FORAGE AMBLARDIE

Autorisé par arrêté préfectoral du : 29/09/2011

##### ◆ SALON DU LOUP

Autorisé par arrêté préfectoral du : 29/09/2011

##### ◆ SALON DU LOUP NORD - SUD

Autorisé par arrêté préfectoral du : 29/09/2011

### Traitement

#### Vous êtes alimentés par 1 traitement :

##### ◆ TTP CHLORE LABESSERETTE

Traitement simple  
- CHLORE

### Bactériologie

Recherche de micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux.

Pourcentage de conformité des 6 valeurs mesurées : 100,0% - maxi. : 0 germe/100ml

Limites de qualité : 0 germes/100ml

**Eau de bonne qualité bactériologique.**

### Nitrates

Substance provenant principalement des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels

3 valeurs mesurées : mini. : 9,3 mg/L - maxi. : 13,0 mg/L - moyenne : 11,7 mg/L

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 50 mg/L

**Eau conforme à la norme pour ce paramètre.**

### Dureté

Exprimée par le TH en degrés français = teneur en calcium et magnésium dans l'eau

1 valeur mesurée : mini. : 1,8 °F - maxi. : 1,8 °F - moyenne : 1,8 °F

Références de qualité : mini. : aucune maxi. : aucune

**Eau très peu calcaire. Cette eau peut favoriser la corrosion des conduites métalliques (plomb en particulier).**

### Pesticides totaux

Substances chimiques utilisées pour desherber ou pour lutter contre les maladies des cultures

1 valeur mesurée : mini. : 0,00 µg/l - maxi. : 0,00 µg/l - moyenne : 0,00 µg/l

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 0,5 µg/l

**Pas de molécule de pesticide détectée.**

### Arsenic

Élément d'origine naturelle

1 valeur mesurée : mini. : 0,1 µg/l - maxi. : 0,1 µg/l - moyenne : 0,1 µg/l

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 10 µg/l

**Teneurs en arsenic inférieures à la limite réglementaire.**

### Chlore résiduel

Réactif utilisé pour la désinfection de l'eau

6 valeurs mesurées : mini. : 0,0 mg/LCl2 - maxi. : 0,2 mg/LCl2 - moyenne : 0,1 mg/LCl2

Références de qualité : mini. : aucune maxi. : aucune

**Absence de chlore résiduel constatée sur un ou plusieurs échantillons prélevés.**

### Conclusion

**Au cours de l'année, l'eau distribuée sur votre réseau présentait globalement une qualité sanitaire satisfaisante.**

**Un ajustement du traitement de désinfection est nécessaire pour maintenir une bonne qualité bactériologique et organoleptique de l'eau.**



Après plusieurs jours d'absence ou si vos canalisations sont en plomb, purgez vos conduites avant de prélever de l'eau destinée à la boisson.



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide.

Si vous la conservez, placez-la au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

Si la saveur ou la couleur de l'eau distribuée change, signalez le à votre distributeur d'eau.

Ce bilan a été réalisé par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en application du Code de la Santé Publique. Il a été établi à partir des contrôles sanitaires réalisés en 2015.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la mairie de votre commune, le site internet [www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr](http://www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr) sur lequel ce document est également disponible, ainsi que le site internet [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr) qui met à votre disposition les derniers résultats d'analyse de l'eau.

**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Auvergne-  
Rhône-Alpes

Délégation Départementale  
du Cantal  
13 Place de la Paix - AURILLAC  
04 63 27 30 07